



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Muret, le 25 JUIN 2015

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr

Le sous-préfet de Muret

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS BOUSSENS,
personnes et organismes associés aux PPRT Antargaz et
BASF

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) Boussens qui fera également office de réunion des personnes et organismes associés aux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Antargaz et BASF et qui se tiendra :

Le jeudi 2 juillet 2015 à 14H30

à la sous-préfecture de Muret

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la CSS du 5 décembre 2014;
- 2 - Présentation du pré-zonage brut du PPRT BASF;
- 3 - Pré-définition de la stratégie du PPRT BASF;
- 4 - Point sur le PPRT ANTARGAZ ;
- 5 - Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



François BEYRIES